

M. Charest et son gouvernement doivent changer leur manière de gouverner



Depuis plus de trente ans, le Québec n'avait pas connu de tensions sociales comparables en intensité à celles de l'automne dernier. La manière de gouverner du gouvernement Charest et les politiques qu'il a mises de l'avant ont provoqué la levée de boucliers de tous les groupes progressistes de la société québécoise, donnant lieu à l'organisation d'une mobilisation d'une ampleur rarement vue contre les politiques d'un gouvernement québécois.

La bataille de l'opinion publique

Ainsi, depuis décembre dernier, tous les résultats des différents sondages réalisés auprès de la population québécoise le confirment : le taux d'insatisfaction à l'égard du gouvernement Charest ne cesse d'augmenter. À peine plus de neuf mois après son élection, la grogne à l'égard du gouvernement a pris des proportions considérables. En effet, à ce jour, quelque sept Québécois sur dix affirment être insatisfaits de ce gouvernement.

Devant ce phénomène inusité, tant les observateurs de la scène politique que les journalistes et les éditorialistes ont, au cours des dernières semaines, multiplié les analyses. Certains vont même jusqu'à s'interroger sur l'autorité morale et la crédibilité nécessaire du Premier ministre Jean Charest et de son gouvernement à poursuivre son projet de modernisation de l'État.

Reconnaissant tous le rôle prédominant joué par les centrales syndicales l'automne dernier quant à la contestation des projets de loi du gouvernement, un constat unanime se dégage de ces analyses : les centrales syndicales ont gagné la bataille de l'opinion publique.

La déchirure sociale

Mais, si cette victoire du mouvement syndical peut sembler réconfortante, car elle témoigne de sa grande sensibilité aux besoins de la population et aux valeurs auxquelles elle adhère, elle cache mal la déchirure sociale que, dans son arrogance, le gouvernement a provoquée en choisissant la voie de la confrontation plutôt que celle du dialogue social.

Il a ainsi rompu avec un modèle de concertation qui s'est bâti au cours des quarante dernières années, alors que les gouvernements qui se sont succédés ont favorisé l'émergence de consensus les plus larges possibles sur les grands enjeux de société.

Pour la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), l'établissement d'un véritable dialogue social doit permettre une participation pleine et entière de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sociales et économiques. Comment pouvons-nous, dans un tel cadre, travailler à la nécessaire définition tout comme à l'instauration de nouvelles politiques selon les besoins et les attentes de la population, puisque les solutions pour y arriver semblent déjà toutes tracées et trop rapidement bâclées.

Dans ce contexte, il ne peut être question pour nous, qui avons toujours prôné le dialogue social tant dans les milieux de travail que dans la société, d'accepter d'être confinés au rôle de simples figurants, dont la seule utilité serait de cautionner aveuglément les politiques néo-libérales du gouvernement.

Suite à la page 4

Le pari de Jean Charest

Le Premier ministre Jean Charest a, quant à lui, décidé de frapper vite et fort. Comme il s'est plu à le dire lors de son récent voyage en Angleterre, « *appliquer des changements dans la première année d'un premier mandat est la clé du succès.* »

Ce pari, qui repose sur une vision stratégique de la gestion du temps dont dispose son gouvernement est en soi un affront à l'intelligence des Québécoises et des Québécois comme à leur sens des responsabilités. Installé au pouvoir pour les quatre prochaines années, il compte que le peuple aura la mémoire courte.

Face à l'impopularité de son gouvernement, le Premier ministre a timidement promis de faire « *des efforts très importants pour travailler avec tous les acteurs, incluant les leaders syndicaux* » et le faire « *dans un esprit d'ouverture.* »

Mais, au même moment, lors de son récent passage à Londres, inspiré par l'expérience britannique sur le virage des privatisations et des partenariats public-privé, il déclarait que « *le Royaume-Uni a été un leader dans la mise en place et dans l'évaluation de nouvelles formes de gouvernance, qu'elles soient privées ou publiques. Nous avons beaucoup à apprendre de l'expérience britannique.* » De tels propos démontrent que l'analyse qu'il a faite de la crise sociale de l'automne dernier est strictement stratégique.

Il serait regrettable que l'ouverture qu'il a annoncée récemment ne s'apparente qu'à une stratégie de communications plus raffinée plutôt que d'annoncer un réel changement de gouvernance. Si c'était le cas, le dérapage démocratique que nous avons connu l'automne dernier ne pourrait que s'amplifier.

Les règles du changement

Opposée à toute forme d'immobilisme, la CSD a toujours été ouverte au changement, à l'innovation et, dans cette perspective, elle est d'accord avec l'idée d'une modernisation constante de l'État, mais en s'appuyant sur la primauté de la personne et sur des valeurs comme la liberté, la justice, l'équité et la démocratie.

L'exemple de la voie empruntée par le gouvernement dans le Réseau de la Santé et des Services sociaux avec l'adoption des projets de loi 25 et 30 est révélateur de la manière dont il entend mener la « *réingénierie* » de l'État, sans que l'on sache à ce jour de quoi il en retourne précisément, si ce n'est qu'il est gagné à l'idée d'accorder toujours plus de place au privé dans les différentes missions de l'État, en multipliant notamment les partenariats privé-public.

Pour y parvenir, l'approche qu'il a imposée aux salariés de l'État transgresse toutes les conditions reconnues pour assurer la réussite d'un changement.

Non seulement, ses objectifs ne sont pas partagés par les salariés, leurs organisations syndicales et une partie importante de la population, mais les moyens utilisés sont condamnables parce qu'ils enlèvent des droits aux salariés, brisent le fragile équilibre d'un nécessaire rapport de forces dans les relations du travail et créent du ressentiment chez les salariés. Et cela, au moment où la mobilisation des salariés et de leurs organisations syndicales à l'égard du changement est primordiale. Nous ne pourrions imaginer pire scénario pour garantir l'échec de la modernisation d'un réseau qui en a bien besoin.


Pour la CSD, la réorganisation du réseau doit être animée par la volonté d'humaniser les soins et celle-ci passe nécessairement par l'humanisation du travail. L'impact de ces nouvelles lois jumelé aux modifications apportées à l'article 45 du *Code du travail* crée beaucoup d'inquiétude, beaucoup d'insécurité et précipitent de nombreux salariés dans une grande anxiété vis-à-vis leur avenir. Ce qui nous a fait dire en commission parlementaire que c'était une réforme technocratique, qui sert à assouvir la vision comptable du gouvernement et qui, au contraire de l'humanisation, sera une source d'instabilité et de perturbations.

Un choix de société

La volonté du gouvernement de changer profondément le fonctionnement de la société va nous interpellier au cours des prochains mois. Si nous voulons infléchir le cours de ces changements, obliger le gouvernement à corriger les iniquités que l'adoption de ces projets de loi 7, 8, 25, 30 et 31 ont créés et à rendre aux salariés les droits dont ils les ont dépouillés, nous devons poursuivre les actions déjà entreprises.

Ainsi, la CSD contestera la constitutionnalité de certaines de ces lois devant les tribunaux et portera plainte à l'Organisation internationale du travail (OIT).

De plus, nous organiserons des activités d'information et de mobilisation tout en apportant un soutien aux différentes actions qui viendront des régions afin de faire comprendre aux élus que le temps des fêtes n'a pas altéré notre détermination.

C'est de concert avec d'autres organisations syndicales et communautaires que jour après jour, nous rappellerons au gouvernement qu'il doit changer sa manière de gouverner, ouvrir un véritable dialogue social pour que la société dans laquelle nous vivrons demain reflète nos choix de justice sociale, d'équité et de démocratie et que ce n'est surtout pas en sapant les droits et les outils collectifs d'un peuple qu'on fait avancer, progresser la société. 

François Vaudreuil
Président, Centrale des syndicats démocratiques (CSD)